

Chargé(e) de mission  
« **Gestion de la chasse et des espaces naturels, forestiers et agricoles** »  
(milieu terrestre)

Date de la MAJ : 22/06/2023

## Conditions

### Poste permanent de catégorie A

**Profil** : 5 à 10 ans d'expérience professionnelle dans la mise en œuvre des politiques de gestion des espaces naturels. Expérience du terrain.

Une bonne connaissance du monde de la chasse et des milieux méditerranéens constituera un fort atout.

**Résidence administrative** : Marseille (Bouches-du-Rhône), au siège du Parc national des Calanques

**Position administrative** : ouvert en priorité aux agents titulaires de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale, par voie de mutation ou de détachement, à défaut aux agents contractuels

**Durée du contrat** : contrat/détachement de 3 ans renouvelable une fois

**Date de prise de poste souhaitée** : 1er novembre 2023

**Rattachement hiérarchique** : responsable du pôle « aménagement du territoire, gestion, paysage »

## Contexte

L'établissement public du Parc national des Calanques, sous la tutelle du Ministère de la transition écologique et solidaire, est un outil de protection de l'environnement d'excellence au niveau français sur un territoire reconnu au niveau international pour la qualité de ses patrimoines naturels, paysagers et culturels.

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques est le 10e parc national français et le premier Parc national périurbain d'Europe à la fois terrestre et marin. Situé sur le pourtour méditerranéen, reconnu comme hot spot mondial de biodiversité, le Parc national des Calanques est inclus au cœur d'une des grandes Métropoles urbaines européennes (Aix-Marseille Provence), ce qui le place dans une situation inédite, un véritable défi pour la conciliation de la préservation de patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels et le développement des activités.

Outre un rôle régalien sur les espaces de cœur terrestre et marin, l'établissement du Parc national des Calanques joue un rôle de coordination, d'animation, d'ensembliser dans la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire du Parc national (cœur et aire d'adhésion) en conformité avec sa charte et en lien étroit avec l'ensemble des acteurs locaux. La politique ancienne et continue d'acquisition foncière menée depuis un siècle par l'Etat et les collectivités est un atout du territoire sur lequel s'appuyer, avec aujourd'hui 90% de la surface aux mains de grands propriétaires publics disposant d'une riche et longue expérience de gestion.

Le cœur du Parc national concentre les enjeux de protection des patrimoines naturels en particulier pour la partie terrestre au niveau du littoral, des falaises, éboulis et milieux ouverts qui abritent des habitats et espèces hautement patrimoniaux. Leur préservation nécessite la mise en œuvre intégrée des différentes politiques de gestion des espaces naturels concernant en particulier : la gestion du risque incendie de forêt, la gestion forestière, la gestion de la chasse (présente sur 49% du cœur de Parc national) et des activités cynégétiques, la gestion des activités agricoles (viticulture, apiculture, pastoralisme), ...

L'établissement est également chargé de l'animation de sites Natura 2000 (1 ZSC avec DOCOB validé, 2 ZPS avec DOCOB en cours), dont 15% de la surface se situent en dehors de ses territoires d'application de la charte (en aire optimale d'adhésion).

En dehors du cœur du Parc national, et outre les enjeux de lien entre la ville et la nature, l'aire d'adhésion abrite une activité agricole importante avec l'AOC vin de Cassis. Si les enjeux de production sylvicole sont absents du cœur de Parc national, ils sont plus prégnants au sein du site Natura 2000 (ZSC) en aire optimale d'adhésion.

## Rattachement du poste

Le poste est rattaché au pôle « aménagement du territoire, gestion, paysage » dont les missions sont de plusieurs ordres :

- Le suivi des démarches de planification et d'aménagement sur le territoire du Parc national : PLUi, SCOT, grands projets métropolitains, stratégie accessibilité, plan de massif ;
- L'accompagnement des porteurs de projets d'aménagement dans la bonne prise en compte des enjeux du Parc national via la définition d'outils structurants (plan paysage), ou l'apport d'expertises (études préalables d'aménagement) ;
- La gestion des milieux et espèces via l'encadrement ou l'accompagnement des activités agricoles, forestières, cynégétiques, l'élaboration de plans de gestion (espèces à enjeu cynégétique) ou de stratégie de gestion des milieux ;
- L'animation de la mise en œuvre de la gestion des terrains du conservatoire du littoral, en lien avec le Conservatoire et les collectivités (programmation des travaux, mise en œuvre, suivi, évaluation) ;
- La conduite de grands projets sur le territoire, pour lesquels l'Etablissement est maître d'ouvrage ;
- L'instruction des demandes d'autorisation de travaux au titre de la réglementation spéciale applicable en cœur de Parc national, visant à préserver la biodiversité et le paysage exceptionnels des Calanques.

## Missions

**L'enjeu premier du poste de chargé de mission sera centré sur sa capacité à faire le lien, intégrer les différentes politiques mises en œuvre sur la gestion de la chasse et les espaces naturels, forestiers et agricoles pour une action cohérente de préservation des patrimoines dans le cadre d'une gestion intégrée et adaptative.**

Le chargé de mission se verra ainsi confier deux principaux dossiers :

- **La mise en œuvre de la stratégie en matière de chasse au sein du parc, de la régulation des populations d'espèces surabondantes et des activités cynégétiques** : accompagnement des sociétés de chasse du territoire vers une chasse durable, plan pluri-annuel d'actions, administration et réglementation de la chasse ;
- **L'appui à la définition et à la mise en œuvre de la politique de protection des forêts contre les incendies de forêt**, définition et mise en œuvre des plans de massif, validation des aménagements et plans de gestion forestiers, finalisation et animation du cahier de prescription des obligations légales de débroussaillage (OLD), appui à la conception et suivi des grands projets, suivi des programmes de travaux, relationnel avec les acteurs du monde forestier public et privé...

Il sera chargé, en fonction des moyens mis à disposition de **l'animation des sites Natura 2000 terrestres** : accompagnement des porteurs de projets pour la mise en œuvre des mesures du DOCOB, montage de contrats Natura 2000, appui aux pétitionnaires sur le régime d'évaluation des incidences...

Ponctuellement, il assurera **le suivi des dossiers agricoles** : apiculture, viticulture (en aire d'adhésion), pastoralisme (susceptible de se développer sur le territoire, en particulier sur les coupures de combustible), autres projets ponctuels...

Pour mener à bien ses missions, il/elle travaille en lien étroit à l'interne avec notamment :

- les agents des unités territoriales,
- le pôle « connaissance scientifique » du Parc national, assurant l'interface avec le monde scientifique.

Il/elle développe par ailleurs un large partenariat externe avec :

- les propriétaires publics gestionnaires des espaces naturels et titulaires du droit de chasse : Conservatoire du littoral, Conseil départemental, ONF, villes de Marseille, Cassis, La Ciotat...
- les services de l'Etat (DDTM, DREAL), les services de secours (BMPM, SDIS) ;
- les acteurs de la chasse (sociétés de chasse bénéficiaires du droit de chasse en cœur de Parc national, fédération départementale des chasseurs, ONCFS), du monde forestier (ONF, CRPF) et agricole (chambre d'agriculture, CERPAM, viticulteurs de Cassis, apiculteurs...);
- plus largement les acteurs territoriaux de l'aire optimale d'adhésion ;
- les experts nationaux et locaux sur les thématiques du poste, en lien avec le pôle connaissance scientifique de l'établissement

Poste impliquant de nombreux déplacements sur l'ensemble du territoire du Parc national.

## **Compétences, connaissances et expériences requises, savoir être attendus**

- Expérience forte dans le domaine de la gestion de la chasse (réglementation, connaissance des espèces, inventaires, régulation) et des aménagements cynégétiques, ...)
  - Expérience en gestion des espaces naturels, forestiers et urbains ; vision technique et stratégie globale
  - Connaissances techniques notamment de DFCI pour la prescription de travaux
  - Connaissances naturalistes générales
  - Expérience et goût pour le travail de terrain
  - Expérience et goût pour les relations publiques avec des acteurs divers impliqués dans la gestion des et l'usage des espaces naturels
- 
- Aptitude à travailler en équipe et en collaboration avec différents partenaires
  - Gestion de projet (planification, conception, mise en œuvre, animation, suivi, évaluation)
  - Connaissance des réseaux d'acteurs institutionnels
  - Maîtrise des logiciels informatiques de bureautique, SIG, base de données
  - Diplomatie, capacité d'écoute et bon relationnel, en interne comme en externe, avec des acteurs multiples
  - Rigueur et autonomie de travail, sens de l'organisation
  - Capacité d'analyse et de synthèse
  - Discrétion professionnelle

## **Localisation du poste**

Siège du Parc national des Calanques, à Marseille (Bouches-du-Rhône), dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement.

## **MODALITES DE RECRUTEMENT**

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut.

Les dossiers de candidature seront adressés par courriel avec accusé de réception à l'adresse suivante :

**[recrutement@calanques-parcnational.fr](mailto:recrutement@calanques-parcnational.fr)**

en citant en objet du mail « Chargé de mission "Gestion de la chasse et des espaces naturels, forestiers et agricoles ».

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Samuel AYACHE, responsable du pôle aménagement du territoire gestion paysage : [samuel.ayache@calanques-parcnational.fr](mailto:samuel.ayache@calanques-parcnational.fr)

Les candidat(es) présélectionné(es) sur dossiers seront convié(es) à présenter leur candidature devant un jury de recrutement, organisé au siège du Parc national des Calanques.

Seuls les candidat(es) présélectionné(es) seront contacté(es) pour un entretien.  
La non-réception d'une convocation à l'entretien équivaut à un rejet de candidature.